

REGLEMENT U6 – U7

Loi 1 : Terrain de jeu	<p>Dimension du terrain à 3 avec GBD: 21 m x 20 m (U6). Dimension du terrain à 4 avec GBD: 28 m x 20 m (U7). Dimension du but : 4 m x 1m50. Surface de réparation : 7 m x la largeur du terrain.</p>
Loi 2 : Le ballon	Le ballon est de taille n°3
Loi 3 : Nombre de joueurs	<p>L'équipe peut s'adapter à l'effectif adverse (max 5 joueurs(euses)). La licence est obligatoire. Possibilité 2 U8 G/F max par équipe en U7. Possibilité 2 U7 G/F max par équipe en U6. Tendre vers un temps de jeu de 100% par joueur.</p>
Loi 4 : Equipement des joueurs	<p>Maillot dans le short. Chaussettes relevées. Tous les bijoux ou accessoires sont interdit. Le port des protège-tibias est obligatoire.</p>
Loi 5 et 6 : Arbitrage	<p>L'arbitrage se fait à l'extérieur du terrain par les éducateurs Les tacles sont interdits</p>
Loi 7 : Durée des rassemblements et rencontres	<p>La durée maximale des rassemblements : 50 minutes. La durée des rotations : 10 à 13 minutes. => 4 matchs + 1 jeu de découverte</p>
Loi 8 : Coup d'envoi	Distance des joueurs adverses à 4 m.
Loi 9 : Ballon en jeu ou jeu arrêté	Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit totalement une des lignes du terrain aussi bien à terre qu'en l'air. Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.
Loi 10 : But marqué	<p>Le but est validé lorsque le ballon a franchi entièrement la ligne de but. La hauteur du but est définie par la hauteur des jalons (1m50). Cas exceptionnels : - si le ballon percute le jalon et rentre dans le but, le but n'est pas validé. - si le ballon percute le poteau d'un but mobile et rentre dedans, le but est validé.</p>
Loi 11 : Hors-jeu	Il n'y a pas de hors-jeu.
Loi 12 et 13 : Fautes et incorrections	<p>Les coups francs sont directs uniquement. L'adversaire doit se trouver à 4 m. La passe en retrait au gardien est autorisée. Les relances du gardien peuvent s'effectuer uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol. TUTO VIDEO.</p>
Loi 14 : Coup de pied de réparation	Point de surface de réparation : 7 m.
Loi 15 : Rentrée de touche	<p>Les rentrées de touches se font par une passe ou une conduite de balle. Si le joueur/joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à une touche, il/elle joue librement et donc il/elle peut tirer et donc marquer un but.</p>
Loi 16 : Coup de pied de but	Ballon arrêté dans les 7 m
Loi 17 : Coup pied de coin	<p>Au pied et au point de corner. Si le joueur/joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à un corner, il/elle joue librement et donc il/elle peut tirer et donc marquer un but.</p>

- Suppression de la relance par le gardien de but en volée ou en ½ volée. Sinon coup franc indirect et le ballon est ramené sur la ligne des 7 m perpendiculairement à l'endroit de la faute. Un mur de l'équipe adverse est autorisé.
- **Relance du gardien protégée à 7m. Lors d'une sortie de but ou lorsque le gardien est en possession du ballon à la main, l'adversaire se replace au-delà de la zone protégée. L'adversaire ne peut pénétrer dans la zone des 7 m (zone protégée), que lorsque le ballon est parvenu (touché) par un partenaire du gardien de but ou quand le ballon franchi la ligne de la zone protégée ou si le ballon sort en touche.**
- **Si un partenaire rejoue avec son GBD, les adversaires doivent sortir de la zone protégée.**